

Le COL se met au vert

LOGEMENT Le nouveau siège social du Comité ouvrier du logement, qui sera inauguré ce vendredi, rue de Lamouly, est un modèle de démarche à haute qualité environnementale

PHILIPPE HEMMERT

p.hemmert@sudouest.com

Depuis la mi-septembre, la trentaine de salariés du COL (Comité ouvrier du logement) a regagné le site de la rue de Lamouly au Hardoy (1). Après une année de travaux à peine, les employés s'y sont installés dans une bâtisse toute neuve, qui a supplanté celle qui avait été construite là deux décennies plus tôt.

« L'ancien bâtiment n'a pas été rasé, il a fait l'objet d'une déconstruction sélective », précise d'emblée Colette Schnurrenberger, la présidente du COL. Ce qui signifie que chaque déchet du chantier de démolition a fait l'objet d'une évaluation pour un éventuel recyclage. Et de fait, 87 % du volume total de déchets - 406 tonnes - a ainsi pu être revalorisé.

« Il était important de s'inscrire dans une démarche de développement durable à toutes les étapes du projet »

« Cela a bien sûr pris beaucoup plus de temps qu'une destruction classique, mais c'était important à nos yeux de nous inscrire dans une démarche de développement durable à toutes les étapes de ce projet, et cela dès le départ. »

Innovations technologiques

Au-delà d'un impérieux besoin d'agrandissement et de modernisation, le pari du nouveau siège social du COL relève en effet de la volonté de réaliser une structure à haute qualité environnementale. De fait, l'immeuble que le personnel a trouvé à son arrivée, après une année de transition passée dans l'ancienne imprimerie Porché, face au supermarché Leclerc, présente bien des innovations technologiques.

Le positionnement des murs a ainsi été étudié de manière à offrir une forte exposition à la lumière naturelle, réduisant d'autant les besoins en éclairage. Même souci en



Colette Schnurrenberger, la présidente du COL, devant le nouveau siège social. PHOTO BERTRAND LAPÈGUE

ce qui concerne le chauffage. Une isolation métallique extérieure, un puits canadien, l'utilisation de l'eau de la nappe dans le sol ou encore la végétalisation d'une partie de la toiture doivent contribuer à réduire la facture énergétique.

« Notre objectif est de garder les mêmes coûts de fonctionnement avec une surface doublée », insiste la présidente de l'organisme. Le nouveau siège social compte en effet une superficie de 1 200 mètres carrés contre 600 à l'ancien.

Son architecture ne laisse d'ailleurs pas indifférent et attire le regard des automobilistes depuis le boulevard du BAB voisin. Signée du cabinet anglo-AMADI, elle se présente comme un ensemble de cubes emboîtés, alternant les couleurs vert anis et gris tendre au rez-de-chaus-

sée, le bardage aux teintes boisées à l'étage.

La griffe de Nobatek

Derrière les trouvailles techniques que recèle la construction se cache la griffe de Nobatek, le centre de ressources technologiques spécialisé dans la construction durable, installé depuis peu du côté de Cantau.

« L'apport de Nobatek a été déterminant », confirme M^{me} Schnurrenberger. « Voila cinq ans que le COL s'investit dans le développement durable au travers de tous ses programmes (2), il était donc fondamental que le siège puisse tester un certain nombre de nouveaux procédés et soit une vitrine dans ce domaine. »

Au chapitre de ces nouveautés, on mentionnera aussi la membrane photovoltaïque de 500 m² recou-

vrant la toiture supérieure du bâtiment. Elle assurera l'étanchéité de l'immeuble tout en délivrant une production électrique de 15 000 kWh par an.

Le COL a investi 2,5 millions d'euros dans la réalisation de ce nouveau siège social. Il sera inauguré officiellement vendredi en fin d'après-midi.

(1) Le COL s'est installé rue de Lamouly à Anglet en 1988 après une période initiale passée à Bayonne, d'abord rue Dover, puis rue Louise-Darracq.

(2) Le COL livre en moyenne 200 logements par an. Il étend actuellement son aire géographique d'intervention en direction de Pau et des Landes. En Pays Basque, il œuvre actuellement à Bayonne (Arroussets et Séqué), Ciboure et aussi Urrugne.